



Extrait du Le Journal des Alternatives

<http://journal.alternatives.ca/spip.php?article8423>

# La « judicialisation » de la politique et le changement des méthodes pour gagner de la droite

Date de mise en ligne : vendredi 4 mai 2018

---

Copyright © Le Journal des Alternatives - Tous droits réservés

---

Ces derniers temps, est apparu avec force le terme de « judicialisation » de la politique aussi appelé la « lawfare », un phénomène de portée mondiale qui s'inscrit dans le cadre de la guerre de quatrième génération et des mécanismes dits de coups d'État doux. Dans le jeu de la politique, le capitalisme financier mondial a réussi à trouver de nouvelles méthodes lui permettant d'avancer sur des scénarios dans lesquels l'organisation populaire mettait un frein à ses plans économiques, sociaux et politiques.

### De quoi parlons-nous avec le Lawfare ?

Ce terme d'origine militaire décrit des méthodes de guerre non conventionnelles par lesquelles la loi est utilisée pour obtenir un objectif militaire. Dit autrement et mis en contexte, c'est l'utilisation d'instruments juridiques à des fins de persécution politique et de destruction de l'image publique d'un adversaire politique. Ici se mêlent des actions apparemment légales à une campagne de presse qui permettent d'un côté, de poser des lignes de conduite et, d'un autre côté, de générer une pression sur les accusés et leurs proches, cherchant ainsi à grignoter le soutien populaire dont ils bénéficient.

En Amérique latine, cette stratégie se donne à fond au moyen du pouvoir judiciaire, grâce à des juges et des mécanismes qui permettent de tordre le destin de pays en se basant sur des réseaux d'influence et des procédures non directement liés au vote populaire.

Au Brésil, Dilma Rousseff, une présidente de grande réputation populaire, a été expulsée de son poste par une série de manipulations juridiques validées ensuite par un complot parlementaire. Luiz Inácio da Silva, l'homme qui a transformé le Brésil et qui était prêt à retourner au gouvernement, a été écarté du jeu électoral par une série d'accusations qui passeront à l'histoire non seulement comme caricaturales mais comme un coup mortel porté à la démocratie au Brésil.

En Colombie, l'ancien maire de Bogotá, Gustavo Petro, candidat de la gauche aux élections présidentielles du pays, est la cible d'une procédure aussi effrayante qui cherche à l'écartier de la dispute électorale en plus de le mener à une banqueroute personnelle à cause d'amendes de plusieurs millions de dollars infligées pour sa politique de tarifs différenciés du transport public alors qu'il était maire de la capitale colombienne.

En Argentine, les mâchoires judiciaires se ferment sur Cristina Fernández de Kirchner et ses anciens fonctionnaires et dirigeants sociaux (Boudou, Timmerman, Zanini, D'Elia, Milagro Salas). Sans oublier l'intervention contre le Parti Justicialiste National avec des arguments politiques et non juridiques.

En Équateur s'élabore un stratagème pour juger et condamner Rafael Correa. On peut aussi observer dans des pays comme le Paraguay et le Honduras que la droite contrôle le pouvoir législatif grâce à des putschs parlementaires qui ont mené à la destitution de Fernando Lugo et Manuel Zelaya.

Le processus de « judicialisation » peut s'analyser de trois perspectives : le rôle du parti judiciaire qui s'est reformé et a réussi à monter un réseau de mécanismes et d'acteurs capables de marquer le cap des pays latino-américains, le timing politique qui parvient à lancer chaque cause au moment voulu, et l'ajustement structurel et la lutte anti-corruption dans le cadre d'une procédure de réduction de l'État et de la chose publique impulsée par les institutions financières internationales et autres organismes bilatéraux états-unis. Une procédure qui a commencé dans les années 80 en Amérique latine et qui inclut une réforme juridique faisant partie de la « bataille contre l'inefficacité de l'État ». Elle affirme que la corruption dans l'État doit être extirpée en faisant appel aux « bonnes pratiques » inspirées du secteur privé pour déplacer la « logique » du secteur public, associée au gaspillage et à la mauvaise gestion « des politiques ». Nous comprenons dès lors pourquoi la persécution judiciaire s'est exacerbée

contre des fonctionnaires de gouvernements où l'État a récupéré son protagonisme en matière économique-sociale et revalorisé la fonction du secteur public.

Ce qui se cache derrière ces persécutions et ces mesures disciplinaires contre les secteurs populaires (ou classe laborieuse) que ces accusés représentent, à travers la « judicialisation » des leaderships progressistes ainsi que la criminalisation des mouvements progressistes, est un message de « menace » à l'encontre de toute initiative de mobilisation populaire.

Ce qu'il semble se passer, c'est que la droite et les puissances économiques concentrées ont pris de manière définitive et irréversible le chemin de la « judicialisation ». Elles ont décidé de s'ingérer dans les processus politiques dans le but de détenir les avancées démocratiques, comme au Venezuela, ou pour éviter, avec un certain succès et pragmatisme, que des mouvements ou des leaders tels que Lula, Cristina Fernández ou Rafael Correa soient réélus grâce à la participation populaire et démocratique.

*Post-scriptum :*

*Javier Pelegrina est avocat et rédacteur-chercheur argentin du Centre latino-américain d'analyses stratégiques (CLAE, [www.estrategia.la](http://www.estrategia.la)).*  
(Traducción Jac Forton)